# Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible ONU 10.5 – Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles.

## Indicateur 17.i5 : Solidité financière (*Regulatory Tier 1 capital to risk-weighted assets*)

## Concepts et définitions

### Définition

Le ratio de solvabilité compare le montant des fonds propres des groupes bancaires aux risques éventuels liés à leurs activités (non remboursement de crédits distribués, autres pertes de valeur de ses actifs…).

### Concepts

Le ratio de solvabilité dit « *Regulatory Tier 1 capital to risk-weighted assets* » prend en compte les fonds propres considérés comme les plus robustes selon des normes établies par les autorités prudentielles, qui listent également les modalités de pondération des risques potentiels liés aux engagements pris par les groupes bancaires.

Ce ratio compare ainsi les fonds propres réglementaires de base aux actifs pondérés en fonction des risques (voir « Méthode de calcul »).

### Champ

Solvabilité des groupes bancaires français au niveau mondial.

### Commentaires

La publication du « Guide pour l'établissement des indicateurs de solidité financière » répond à la nécessité de disposer d'instruments permettant d'évaluer les forces et les faiblesses des systèmes financiers. L'intermédiation financière assurée par les grands groupes bancaires donne à certains parmi eux une position systémique en termes de stabilité financière. Pour les banques recevant des dépôts de la clientèle, l'analyse sur base consolidée de l'indicateur retenu FSI (*Financial Soundness Indicators*) constitue une mesure reconnue de leur solidité financière reposant sur des références internationales (ratio bâlois – BRI). Les autorités de supervision sont chargées d'en vérifier la bonne application.

Cet indicateur est proche de l'indicateur onusien 10.5.1 « Indicateurs de solidité financière ».

## Méthodologie

### Méthode de calcul

Elle est décrite dans le guide publié par le Fonds monétaire international (FMI) sur l'établissement des indicateurs de solidité financière.

Le calcul de cet indicateur de solidité financière (ISF), mesure plus étroite du précédent, s'opère :

1. en agrégeant les données sur les fonds propres réglementaires de base pour la population déclarante ;
2. en agrégeant les actifs pondérés en fonction des risques pour la population déclarante ;
3. et en divisant 1) par 2).

Les fonds propres de base peuvent être considérés comme le noyau dur du capital. Ceux-ci tout comme les actifs pondérés en fonction des risques sont définis sur la base de normes et concepts réglementaires définis par le Comité de Bâle traduits dans des textes réglementaires européens.

De façon détaillée, les fonds propres de base (ou de catégorie 1) incluent le capital libéré et les actions ordinaires et les réserves déclarées créées ou accrues par des affectations de bénéfices non distribués ou autre excédent, qui comprennent, entre autres, les primes d'émission, les bénéfices non distribués, les réserves générales et les réserves légales, et sont considérés comme étant librement et immédiatement disponibles pour permettre à la banque de faire face à ses dettes.

Les actifs pondérés en fonction des risques incluent le numéraire et les dépôts, les prêts, les titres et d'autres actifs inscrits au bilan. Les actifs sont pondérés par des facteurs représentant leur risque de crédit et leur probabilité de défaillance. Grâce à l'utilisation de facteurs de conversion, le risque de crédit des postes hors bilan, tels que les facilités de ligne de crédit et les lettres de crédit utilisées comme garanties financières, est pris en compte aussi pour déterminer l'exigence de fonds propres réglementaire. Par ailleurs, le risque de marché est pris en considération dans l'évaluation des actifs pondérés en fonction des risques.

### Désagrégations retenues

Aucune.

### Désagrégations territoriales

Ce ratio est suivi sur base consolidée, pour l'ensemble des activités exercées par la maison-mère et ses filiales, dans leur pays de résidence mais aussi dans les autres pays.

## Source des données

### Description

Le site du FMI permet d'accéder aux définitions des différents indicateurs de solidité financière. Il publie les données par zone géographique et pays.

### Champ de l'opération

L'indicateur retenu vise plus spécifiquement la santé financière des institutions collectrices de dépôts de la clientèle.

### Périodicité

Annuelle.

## Références / Publications

- *IMF Data* – accès aux données macroéconomiques et financières